

## La connaissance et l'anticipation, au cœur de la nouvelle stratégie

Le Livre blanc met en exergue les grandes **incertitudes** et le haut degré d'imprévisibilité qui pèse et qui continuera à peser sur l'évolution de notre **environnement international** dans les quinze ans à venir. Un tel contexte peut conduire à **des surprises**, voire à des **ruptures** stratégiques, qui appelleront des réponses avec un préavis très court. C'est pourquoi il est apparu indispensable de mettre au premier plan **une nouvelle fonction stratégique**, qui n'existait pas en tant que tel dans le Livre blanc de 1994, et qui contribue à toutes les autres.

La fonction « connaissance et anticipation » doit permettre aux **décideurs**, tant au **niveau stratégique**, c'est-à-dire au niveau du décideur politique et des états-majors, qu'au niveau des **commandements militaires** de théâtres d'opérations, de disposer le plus en amont possible d'éléments pour la prévision et l'action. Cette nouvelle fonction stratégique constitue par conséquent **notre première ligne de défense**. Elle est l'une des clés de notre **autonomie stratégique**, c'est-à-dire de notre autonomie d'appréciation, de décision et d'action, notamment vis-à-vis de nos alliés de l'OTAN, et elle nous permet de préserver notre **initiative stratégique**.

La fonction « connaissance et anticipation » couvre cinq domaines dans lesquels un effort majeur devra être conduit.

1. **Le renseignement**, pour lequel le Livre blanc présente, pour la première fois en France, **un plan complet de réforme**. Quatre axes sont jugés prioritaires :
  - les **ressources humaines**, pour lesquelles l'effort devra porter sur le recrutement et le déroulement des carrières ; un effort sera porté sur le renseignement de source humaine ;
  - les **moyens techniques**, qui feront l'objet d'un effort spécifique, notamment dans le domaine du renseignement spatial (image, écoute électromagnétique, alerte avancée), pour lequel les crédits annuels seront doublés ;



- l'**organisation** et la **coordination** du renseignement, avec la création d'une nouvelle instance présidée par le Président de la République : le Conseil national du renseignement. En outre, est créé un coordonnateur national du renseignement à la Présidence de la République ;

- le **cadre juridique**, qui devra être adapté afin de définir les missions des services de renseignement et les modalités principales de la protection du secret.

### 2. La connaissance des zones d'opérations potentielles, qui s'appuie sur :

- la **présence de nos forces navales, aériennes et terrestres** dans les zones jugées prioritaires, en particulier sur l'axe stratégique Méditerranée, Golfe arabo-persique, Océan indien ;
- la **connaissance des aires culturelles**, afin de mieux connaître les zones d'opérations potentielles ;
- des **données d'environnement géophysique**, qui constituent un élément déterminant des systèmes d'armement.

### 3. L'action diplomatique, qui s'appuie sur un **réseau** d'ambassades, de représentations multilatérales et de postes consulaires, favorise les **échanges d'informations** entre les différents services de l'Etat qui travaillent dans les pays concernés. Ces échanges devront faire l'objet d'une **stratégie globale**, sous l'autorité de l'ambassadeur.

### 4. La démarche prospective, qui permet, notamment par la détection de signaux précurseurs, d'anticiper les risques et les menaces, mais aussi les opportunités internationales pour les intérêts français et européens, sera développée. Cela concerne en priorité les services de l'Etat et la recherche stratégique, tant au sein des universités qu'au sein des instituts spécialisés. Les besoins en prospective rendent nécessaire une coordination des efforts, tant sur le plan national qu'europpéen et international.

### 5. La maîtrise de l'information, qui repose sur quatre piliers :

- la **transmission** de l'information ;
- l'**interopérabilité** des réseaux d'information ;
- la **protection** de l'information ;
- la **vérification** et la **valorisation** de l'information.

Pour sa part, l'**espace fera l'objet d'un effort spécifique**, avec un **doublément de ses crédits annuels** sur la période du Livre blanc (ces crédits s'élèvent à 380 millions d'euros en 2008).

La connaissance et l'anticipation constituent par conséquent **un multiplicateur de forces**, tant pour la sécurité de la population sur le territoire national que pour notre diplomatie et nos interventions extérieures. En outre, elles constituent un **outil de planification** pour l'entraînement et le déploiement des forces, la politique d'acquisition des matériels et pour la mise en œuvre des politiques de coopération.